



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE SEANCES PHOTOGRAPHIQUES « INSTANTS DE VIE »

### ARTICLE 1 - Objet

L'entreprise A. L. photographie, représentée par Madame LEROY Alizée, nommée ici comme « la photographe », propose des reportages photographiques dans le cadre d'événements privés, des séances photographiques ponctuelles pour des personnes privées, des séances photographiques dans le cadre de partenariats professionnels, et enfin, un service de tri et retouches de photographies avec création de supports (album, toile,...) en option.

Les présentes conditions générales de vente concernent uniquement les prestations de séances photographiques ponctuelles pour des personnes privées, appelées « Instants de vie » et nommées : *Future maman*, *Premiers instants*, *Bout d'chou*, *Family*, *En duo*, *En solo*, *Cocooning* et *EVJF*.

La signature du devis entraîne l'entière adhésion par le client, nommé ici comme « le client », aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente forment un document contractuel indivisible avec le devis validé et signé par le client.

### ARTICLE 2 – Tarifs

Les prix de vente sont indiqués en euros. Ils comprennent les frais d'expédition et de déplacement.

**Le prix au kilomètre, au-delà de 15 kilomètres autour de la commune de Saint Julien de Concelles ou du Pays des Olonnes, est de 0,20 € par kilomètre.**

Les prix de vente sont ceux applicables au moment de la commande et s'entendent hors taxes. (TVA non applicable, article 293 B du code général des impôts).

### ARTICLE 3 - Réservation et règlement

Pour les séances photographiques à l'unité, la réservation est ferme et définitive à la signature du devis par le client, accompagné du règlement total de la prestation à venir, non remboursable et encaissable de suite.

Dans le cadre de l'achat de « package », la réservation est ferme et définitive à la signature du devis par le client, accompagné du règlement de l'acompte, représentant 50 % du prix total de la réservation, non remboursable et encaissable de suite. Le solde devra être remis au plus tard le jour de la première séance photographique de ce package.

Tout règlement devra être effectué par virement, en espèce ou par chèque à l'ordre de Madame LEROY Alizée.

### ARTICLE 4 – Durée de la séance

La durée de la séance varie en fonction du type de prestation, à plus ou moins 15 minutes :

- Séance *Future maman Cocooning* : environ 1h en extérieur et environ 2h en intérieur
- Séance *Cocooning* : environ 2h
- Séance *Premiers instants* : environ 3h
- Séance *Bout d'chou, Family, En duo, En solo et EVJF* : environ 1h

### ARTICLE 5 – Déroulement de la séance

Pour tous les types de séances photographiques, il est demandé au client de prévoir la (les) tenue(s) et accessoire(s) de son choix avant l'arrivée de la photographe.

La photographe fera son possible pour que les enfants se prêtent au jeu le jour de la séance. Celle-ci ne pourra cependant en aucun cas être tenue responsable de leur non-coopération au cours de la séance. Ainsi, il sera demandé aux parents d'informer leur(s) enfant(s) du moment qui va se dérouler afin que ce(s) dernier(s) puissent s'y préparer.

Dans le cadre de la séance photographique *Premiers instants*, la photographe prendra davantage de temps pour que nourrisson et parents puissent prendre leurs marques. Pour le bon déroulement de cette séance, il est demandé aux parents, autant que possible, de prévoir que leur enfant ait mangé et ait été changé juste avant l'arrivée de la photographe.

### ARTICLE 6 - Créations

Le client qui le souhaite pourra solliciter la conception d'un album de la séance photographique, ou d'un support à accrocher (ex : toile), lors de la réservation de la prestation. Le format et le nombre de pages de l'album, ou les photos à insérer sur le support à accrocher, seront à définir préalablement entre la photographe et le client.

### ARTICLE 7 – Livraison

#### Article 7.1 Livraison des photographies

Dans le cadre des séances à l'unité, les photographies retouchées seront transmises au client dans un délai maximum d'un mois après la date de la séance.

Dans le cadre de la réservation d'un « Package », les photographies seront transmises en deux fois, chacune dans un délai maximum d'un mois après la date de chaque séance.

Le mode de transmission des photographies devra être précisé par le client au moment de la réservation :

- via un lien WeTransfert, à l'adresse e-mail préalablement fournie par le client ;
- ou par voie postale, sur CD, à l'adresse postale indiquée sur le devis.

#### Article 7.2 Livraison de la (des) création(s)

Les supports de création (cf. article 6 des présentes conditions générales de vente), seront livrés à l'adresse postale indiquée sur le devis, validé et signé par le client, dans un délai maximum de trois mois suivant la date de la séance photographique.

Pour les supports à accrocher, en cas de non-réponse de la part du client pour ce qui concerne le choix des photographies à insérer, en aucun cas la photographe ne pourra être tenue responsable du retard répercuté sur la livraison.

### ARTICLE 8 – Modification et annulation de la commande en cours

#### Article 8.1 – Modification de la commande en cours par le client

A tout moment, en cas de modification de la date ou de l'heure de rendez-vous de la commande initiale, validée par la signature du devis par le client, le devis sera modifié sans frais supplémentaires, sous réserve de disponibilité de la photographe.

(\*) TVA non applicable, article 293 B du code général des impôts

A tout moment, en cas de modification du lieu de rendez-vous de la commande initiale, validée par la signature du devis par le client, le devis sera modifié et ajusté en fonction des nouveaux frais kilométriques (cf. article 2 des présentes conditions générales de vente).

Plus de 45 jours avant la date de la séance, en cas de modification du type de prestation de la commande initiale, validée par la signature du devis par le client, le devis sera modifié et ajusté, sans frais supplémentaires.

Moins de 45 jours avant la date de la séance, en cas de modification du type de prestation de la commande initiale, validée par la signature du devis par le client, le devis sera adapté à la nouvelle demande mais son montant demeurera inchangé en cas de prestation dont le tarif serait inférieur, et adapté au nouveau tarif dans le cas contraire.

**Article 8.2 – Annulation de la commande en cours par le client**

En cas d'annulation de la commande initiale, validée par la signature du devis par le client, le règlement de la totalité de la séance effectué lors de la réservation, ne sera pas restitué.

**Article 8.3 – Annulation de la commande en cours par le photographe**

A tout moment, en cas d'empêchement de la photographe, hors ou en cas de force majeure, elle sera dans l'obligation de proposer au client de convenir d'une nouvelle date (dans les trois mois maximum suivant la date initialement fixée) ou lui proposer l'annulation de la commande et le remboursement du montant total de celle-ci (le remboursement devra être effectif dans les deux mois suivant la date initialement fixée).

**ARTICLE 9 - Clause d'exclusivité**

Les prises de vue tout au long de la prestation photographique choisie par le client, seront réalisées et diffusées en exclusivité par l'entreprise A. L. photographie.

**ARTICLE 10 - Droits à l'image**

Le client consent, par la signature du devis, à ce que les photographies soient utilisées pour les supports de communication de l'entreprise A. L. photographie (site internet, réseaux sociaux, plaquettes, books lors de salons professionnels, ...). Il est entendu qu'il ne sera pas fait usage des photographies à des fins susceptibles de nuire aux personnes représentées. Aucune utilisation ne sera faite par la photographe en dehors de ses propres besoins de communication. Aucun droit ne sera cédé à des tiers sans l'autorisation du client qui y figure.

**ARTICLE 11 - Propriété intellectuelle**

La livraison des photographies n'implique pas la transmission des droits de propriété intellectuelle sur les photographies livrées (Art. L111-3 du Code de la Propriété Intellectuelle). Les photographies livrées ne le sont qu'à usage de diffusion au sein du cercle familial entendu au sens large (famille et amis). Aucune publication ne pourront intervenir sur supports papiers (magazines, presse, ...) ou virtuels (site internet à usage commercial, cession de droits à des tiers) sans l'accord de la photographe, préalablement consultée. Toute violation de cette disposition sera constitutive de contrefaçon au sens de l'article L335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle.

**Article 12 – Informatique et libertés**

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client dispose d'un droit d'accès et de modification des données le concernant. Pour une suppression des données, le client devra en faire la demande auprès de l'entreprise A. L. photographie.